

Programme de formation - 21H

CSE / CSSCT : PLUS DE 300 SALARIES (RECYCLAGE)

Objectifs pédagogiques

Comprendre le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE/CSSCT en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Identifier les obligations réglementaires et les responsabilités des membres du CSE/CSSCT.

Maîtriser les principales missions de prévention :

- Identifier et évaluer les risques professionnels.
- Réaliser des visites et inspections des lieux de travail.
- Participer à l'analyse des accidents du travail.
- Contribuer aux consultations relatives aux projets d'aménagement impactant la santé, la sécurité et les conditions de travail.

Participer activement à la démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Public concerné : Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du CSE de son entreprise.

Prérequis : Entreprise dont le CSE est en place depuis au moins quatre ans.

Durée du module : 3 jour(s) / 21 heures

Dates et horaires : Nous consulter

Effectif(s) : 4 à 10 personnes

Lieu : Site client ou COACH FORMATION 84

Tarif : Nous consulter

Moyens et méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique.

Méthodes pédagogiques participatives favorisant les échanges et le partage d'expériences.

Études de cas, travaux en sous-groupes, jeux de rôles, mises en situation et projections de supports pédagogiques.

Présentation d'outils et de méthodes adaptables aux spécificités de l'entreprise.

Moyens techniques

Salle de formation équipée d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur Livret stagiaire

Modalités d'évaluation

- Tests d'évaluations des compétences via QCM
- Mises en situation pratiques et cas concrets
- Attestation de fin de formation



Programme de formation - 21H CSE / CSSCT : PLUS DE 300 SALARIES (RECYCLAGE)

Contact : GANDON Maxime, Responsable Administratif - 06.62.64.87.31 - contact@coachformation84.fr

Modalité d'accès : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour toute demande d'inscription merci de nous contacter soit par téléphone, soit par mail soit via le formulaire de contact sur le site internet. Une réponse sous 72H vous sera faite.

Intervenant : Intervenant expert en dialogue social et accompagnement des élus CSE

Programme de formation - 21H CSE / CSSCT : PLUS DE 300 SALARIES (RECYCLAGE)

Contenu de la formation

Jour 1

1 – Les fondamentaux du CSE/CSSCT et de la prévention

- Comprendre l'évolution de la santé et de la sécurité au travail.
- Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Maîtriser le cadre réglementaire applicable au CSE/CSSCT.
- Connaître la composition, les missions, les droits et les obligations des élus.
- Identifier les acteurs de la prévention et leurs rôles.
- Comprendre les responsabilités des différents intervenants en matière de santé et de sécurité.
- Réaliser une première inspection des lieux de travail à l'aide d'une grille d'observation.

Jour 2

2 –

Les obligations de l'employeur et l'identification des risques

- Comprendre les obligations réglementaires de l'employeur en matière de santé et de sécurité.
- Identifier les exigences relatives aux locaux, équipements et conditions de travail.
- Connaître les principales règles d'hygiène et de sécurité.
- Identifier les différents risques professionnels, généraux et spécifiques.
- Repérer les situations à risque au sein de l'entreprise.
- **Mise en pratique** : repérage et analyse des risques professionnels.

Jour 3

3 – L'évaluation des risques professionnels

- Comprendre la démarche d'évaluation des risques professionnels.
- Maîtriser les notions de danger, risque, exposition et mesures de prévention.
- Élaborer et exploiter le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Comprendre les enjeux des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Identifier leurs conséquences humaines, juridiques et économiques.
- **Mise en pratique** : analyse d'un poste de travail et évaluation des risques.

Jour 4

4 –

L'analyse des accidents et la mise en œuvre des actions de p

Programme de formation - 21H CSE / CSSCT : PLUS DE 300 SALARIES (RECYCLAGE)

Prévention

- Comprendre les objectifs de l'analyse des accidents du travail.
- Maîtriser la méthode de l'arbre des causes.
- Identifier les causes immédiates et profondes d'un accident.
- Élaborer un plan d'actions correctives et préventives.
- Développer une démarche d'amélioration continue en matière de prévention.
- **Mise en pratique** : analyse de cas concrets et exercices d'application.

Jour 5

5 – L'analyse des situations de travail et le rôle de l' élu

- Découvrir les principes fondamentaux de l'ergonomie.
- Analyser une situation de travail afin d'identifier les facteurs de risques.
- Développer les compétences relationnelles du membre du CSE/CSSCT : écoute, communication et conduite d'entretien.
- Participer efficacement aux réunions du CSE/CSSCT et assurer le suivi des actions.
- Favoriser le dialogue social au service de la prévention des risques professionnels.
- **Mise en pratique** : jeux de rôles, analyse de situations de travail et simulation d'une réunion du CSE/CSSCT.